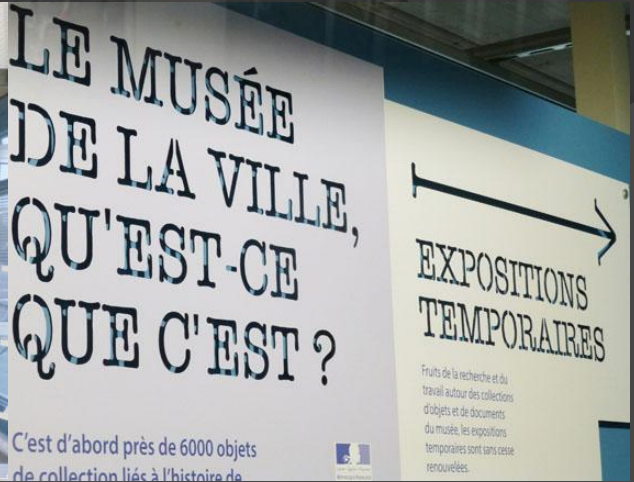




Le 28 janvier 2017,
la pièce d'eau est gelée



S
A
I
N
T
Y
V
E
L
I
N
T
I
N





Commanderie des Templiers



De la Préhistoire
au XVII^e siècle

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Au temps où apparaissent les premiers hommes sur le territoire, le mode de vie est essentiellement nomade et repose sur la chasse, la pêche et la cueillette. Entre 6000 et 2000 avant J-C, sous l'effet du réchauffement climatique, on assiste à un phénomène de sédentarisation. **La forêt d'Yveline** fait l'objet de défrichements afin de favoriser l'agriculture et l'élevage ; essartages qui se poursuivent sous l'Antiquité gallo-romaine.

La route romaine de Dreux traverse les sites aujourd'hui connus sous les noms d'Élancourt, Guyancourt, Les Clayes, Montigny, Plaisir, Trappes ou Villepreux. Ainsi s'effectuent de nouvelles implantations sur ce **carrefour entre Lutèce et l'ouest**, phénomène intensifié au cours des siècles suivants.

Dès le Haut Moyen Âge, se développe un processus de concentration foncière tandis que les terres les

moins fertiles sont délaissées. La forêt regagne ainsi du terrain avant que ne reprennent les défrichements. À partir du XI^e siècle, émergent des pôles d'activités emblématiques du point de vue économique, politique ou spirituel. Le territoire devient une **zone d'influences et de rivalités entre puissantes familles** de seigneurs (les Chevreuse, les Monthléry, les Montfort, les Phélypeaux, les Gondi,...), grands sites religieux, bourgs fortifiés et pouvoir royal.

Au sortir de la Guerre de Cent Ans, la forêt d'Yveline n'échappe pas à la désorganisation générale. L'autorité seigneuriale a quasiment disparu. Mais le roi ne tarde pas à reprendre les choses en main. Les **châtellenies de Trappes et Villepreux** retrouvent peu à peu une place structurante et jouissent d'un grand prestige, supérieur à celui de Versailles qui n'est alors qu'un village marécageux.



Le territoire est composé de plaines et de plateaux en bordure de l'Yonne et de la plaine de Versailles.

Les documents de Paris ont été consultés par le service de l'Inventaire général de la Région Île-de-France et de la Champagne-Ardenne. Ils ont été publiés en 1971 et 1972.

Vue par Martin Jean-Baptiste, l'Ancien, 1700

Jardins : André Le Nôtre

Statues et fontaines : Charles Le Brun



De 1662 à 1789

QUAND LE ROI DIT "NOUS VOULONS"

La décision de Louis XIV de s'installer à Versailles traduit une volonté politique de **renforcer l'autorité royale**, mise à mal depuis La Fronde. Il s'agit d'éloigner la noblesse des foyers parisiens d'agitation et de l'occuper aux jeux de cour. Parmi ceux-ci, figurent **la chasse et les grandes fêtes** données autour des bassins du château.

Outre le *Petit Parc* aux abords du palais, le monarque se taille un domaine en propre, **le Grand Parc, autour de Versailles**, pour affirmer sa puissance, satisfaire aux exigences de la chasse et jouir de son bon plaisir. Les terres y sont laissées en friches pour constituer des réserves à gibier ou entretenues, pour le compte du roi, par des fermiers-laboureurs.

Prestige du souverain oblige, le *Petit Parc* et le *Grand Parc* sont symboliquement unis à travers la *Main du Roi*, composée de cinq allées plantées d'ormes. Aujourd'hui ne subsiste que l'*Allée de Villepreux* qui reliait la cité royale à la paroisse sur un parcours de 5 kilomètres.



Pour alimenter en eau la ville de Versailles et divertir la noblesse grâce à de fastueux jeux d'eau, tout en soignant son image de roi tout puissant capable de domestiquer la nature, Louis XIV fait aménager un système d'équipements hydrauliques dont l'empreinte est encore visible. Grâce à un ingénieur procédés technique conçu par l'Abbé Picard tout un **réseau d'étangs et de rigoles** permet d'acheminer l'eau par gravitation. À partir de 1675, les dispositifs relatifs à l'étang de Clagny et à la captation des eaux de la Bièvre s'avèrent insuffisants. Sont alors creusés les **étangs de Trappes, Bois d'Arcy, Bois Robert** puis, après 1680, ceux dits "inférieurs" (vers Saclay) et "supérieurs" (vers Rambouillet) ainsi que ceux du Mesnil-Saint-Denis.





À partir de 1789

LE TEMPS DES FERMISERS

Dès avant la Révolution, les **fermiers** du territoire constituent une **force réelle** en tant qu'exploitants de grands domaines dont ils ne sont pourtant pas encore propriétaires. À partir de 1789, les conflits se radicalisent avec la noblesse et surtout la petite paysannerie qui lutte pour obtenir un partage équitable des terres. En 1794, l'affaire tourne à l'avantage des gros exploitants qui bénéficient de la vente des biens nationaux et deviennent propriétaires. Afin de préserver leur rang et leur pouvoir et d'éviter l'éparpillement du patrimoine, ils développent **des stratégies d'alliances** familiales fondées sur le mariage. Ainsi, émerge une **nouvelle classe dominante** qui concentre la propriété foncière entre quelques mains et marque durablement l'histoire du territoire.

Ces riches propriétaires s'investissent dans le **jeu politique** et jusqu'aux années 1940-1950, bon nombre deviennent maires voire conseillers généraux. Cela leur confère un rôle social vis-à-vis de leurs administrés tout en leur donnant un poids supplémentaire au service de leurs intérêts.

Au cours du XIX^e siècle, la production agricole est dédiée aux cultures céréalières tandis que se développent à grande échelle la pomme de terre et la betterave. **L'introduction de cultures nouvelles** témoigne des **progrès techniques** que suscitent ces fermiers, véritables chefs d'entreprises, par ailleurs ingénieurs agronomes et pionniers de l'agriculture industrielle. **La gestion moderne** des rendements concourt à l'accroissement des profits et à une plus grande prospérité des exploitations et des villages.



Trappes - Ferme modèle, vers 1870 (Arch. Trappes - 19/10/10)

La vente du sucre et de l'alcool de la betterave permit, grâce à la jauge de mesure les centimes de labour, économiquement ainsi le fourrage maïs, économiquement maïs. Les fermiers devinrent de véritables entrepreneurs employant jusqu'à 40 personnes.



Ferme Daily - Arrivage de betteraves (Musée de l'AP - 19/10/10)



La Société Industrielle des Chemins de fer Français (SNCF) est créée le 17 janvier 1938. Sur cette plaque en aluminium qui date des années 1930 - début des années 1960 figurent les premiers logos avec les lettres entrelacées de son acronyme. Elle provient de Trappes et a été donnée au musée par un habitant. 02.06.21.21

À partir du milieu du XIX^e siècle

DE VILLAGES EN VILLES

Le milieu du XIX^e siècle voit l'arrivée du **chemin de fer** sur le territoire. Les lignes, Paris-Chartres inaugurée le 5 juin 1849 et Paris-Dreux mise en service le 15 juin 1864, desservent respectivement Coignières, La Verrière et Trappes ainsi que Plaisir-Grignon et Villepreux-Les-Clayes. Excentrées par rapport aux villages mais situées près de **voies de communication importantes**, ces gares modifient les paysages et la vie sociale en suscitant de **nouveaux modèles d'habitat** tels que **lotissements** ou **maisons-jardins**. De même, dans les années 1930, l'ouverture de la **ligne de bus** reliant la gare de Versailles-Chantiers à Magny-Hameaux occasionne l'aménagement de **petites parcelles** dans le futur quartier de Cressely.

Les Parisiens utilisent en effet peu à peu les moyens de **transports collectifs** pour venir passer le dimanche à la campagne. Puis, certains acquièrent des lopins de terre mis en vente non loin des gares ou des stations de bus où ils peuvent cultiver un jardin. À l'origine, ils se contentent de construire de

simples abris ou d'entreposer leurs outils dans des **débaras de fortune**. Puis, ils prennent l'habitude de rester sur place le week-end et transforment les **baraquements en maisons en dur**.

Avec cet afflux de population, les cafés, lieux de sociabilité où les habitants peuvent se rencontrer, abritent parfois des réunions du conseil municipal en l'absence d'**infrastructures adéquates** qui ne tardent cependant pas à être mises en place !





1965-1972

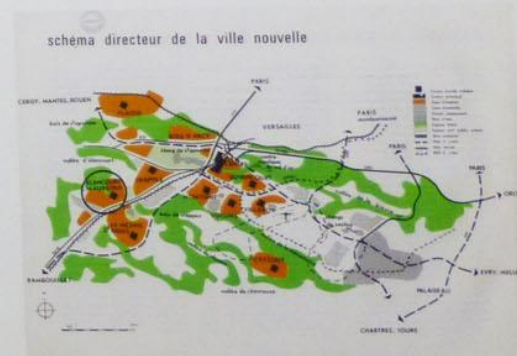
DESSINE-MOI UNE VILLE NOUVELLE

"Mettez-moi un peu d'ordre dans ce bordel !" aurait déclaré **le Général de Gaulle** lors d'un voyage en hélicoptère en 1962 au-dessus de la région parisienne. À l'époque, les perspectives sont alarmantes. À l'horizon 2000, la population francilienne est estimée entre 12 et 16 millions. En outre, liée au baby-boom, à l'exode rural et au rapatriement des Français d'Algérie, la **crise du logement** bat son plein. Loin de régler le problème, la politique des **grands ensembles** aboutit à multiplier les cités dortoirs. Enfin, les principales activités sont concentrées dans Paris *intra-muros*, faisant perdre aux habitants des banlieues des heures dans les transports. L'idée de créer des villes nouvelles, véritables pôles d'attractivité, en région parisienne naît donc de la prise de conscience de ces problèmes.



Fin 1968, la Mission d'Études et d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Trappes, instituée par l'État un an plus tôt, s'installe à Magny-les-Hameaux. La région présente de nombreux atouts : proximité de Paris ; proximité de Versailles, pôle économique et historique ; réseau autoroutier et ferré ; préexistence d'un espace urbanisé à Trappes. Mais des opérations de logements sans lien les unes avec les autres et produisant une impression de désordre se multiplient. Il s'agit d'harmoniser l'ensemble à travers un **processus de planification**.

En 1970, la Mission se transforme en **Établissement Public d'Aménagement** (EPA) de Saint-Quentin-en-Yvelines. En 1972, les 11 communes du périmètre arrêté décident de se regrouper en **Syndicat Communautaire d'Aménagement** chargé d'administrer les zones à urbaniser.



La création des villes nouvelles repose sur trois équilibres fondamentaux, visant à améliorer le cadre de vie de ses habitants : logement, équipement, bâti espaces verts.

Schéma directeur de la Ville Nouvelle de Trappes et son premier quartier d'Équipement Résidentiel (juin 1968 et 1972).
Mairie de Trappes, Centre de Documentation, 2010



LE CENTRE DES 7-MARES

Berceau de la Ville Nouvelle

Le centre des 7-Mares à Élancourt, inauguré en 1975, est le premier quartier de la Ville Nouvelle, d'où son rôle historique. L'automobile est rejetée en périphérie. L'ensemble évoque une forteresse avec coursives et dédales, impression renforcée par l'utilisation de matériaux bruts. L'urbanisme sur dalle participe ici de l'euphorie héritée de Mai 68 : la place et les rues piétonnes sont pensées comme des lieux de rassemblement suscitant de nouveaux rapports sociaux.

Pour surmonter les difficultés rencontrées, telles les malfaçons, les premiers habitants se regroupent en associations visant à pallier les carences de services institutionnels embryonnaires. Ainsi, en 1974, est créée l'Association pour la Promotion des Activités Socio-Culturelles (APASC) qui gère la Maison Pour Tous, espace de rencontres et de diffusion artistique. Les interventions sur le terrain se multiplient pour proposer une animation citoyenne, en utilisant des outils d'avant-garde (vidéo, sérigraphie...). Un public diversifié illustre la volonté de brassage social cher aux villes nouvelles. L'APASC accueille aussi des artistes tel le Théâtre de l'Unité avec qui elle crée le fameux Carnaval des Ténébres. Mais les années 1980 sonnent le glas de "l'âge d'or" de l'animation socioculturelle et, en vertu des lois de décentralisation, les collectivités locales aspirent à exercer les prérogatives déléguées jusque-là à l'APASC. Celle-ci s'affaiblit avant d'être dissoute en 1993.



Les 7-Mares ont été aménagées par deux grandes unités de construction. (Source : Archives de l'agglomération de la Vallée de la Seine, avril 1975. Modifié et complété par l'auteur.)



Observé sur 360°, au centre de la Vallée de la Seine, le quartier des 7-Mares apparaît comme un îlot urbain unique, un véritable laboratoire d'urbanisme. (Source : Archives de l'agglomération de la Vallée de la Seine, avril 1975. Modifié et complété par l'auteur.)

LA VILLE NOUVELLE SE LÈVE À L'OUEST

Le parti-pris des aménageurs de Saint-Quentin-en-Yvelines repose sur une **urbanisation discontinu**e à partir d'**unités périphériques** équipées pour accueillir et satisfaire les besoins quotidiens de 30 000 habitants. Ces **bourgades-satellites** doivent être reliées à travers un **réseau d'espaces verts** et articulées autour d'un centre-ville. La question du centre de la Ville Nouvelle se pose donc d'emblée. Mais, après la mise en route des premières opérations, le chantier est mis en sommeil en 1977. Cette interruption propulse le secteur Ouest de la Ville Nouvelle sur le devant de la scène et notamment la bourgade Élancourt-Maurepas. Parallèlement, la Ville Nouvelle se développe en **Plaine-de-Neauphle à Trappes** à partir de principes inspirés par un fonctionnalisme "pur et dur".

Si, en raison du nombre modeste d'habitants dans les communes, hormis Trappes, la période 1972-1983 est marquée par la prédominance de fait de l'**Établissement Public d'Aménagement (EPA)**, ceux-ci ne s'organisent pas moins au sein du **syndicat intercommunal** pour tenter de faire valoir leur point de vue. Ils dénoncent principalement l'autoritarisme de l'EPA et redoutent l'institution d'une ville unique faisant fi des communes. À partir de 1977, une **nouvelle génération d'élus** apparaît, plus au fait des questions d'urbanisme et prête à en découdre. Sous le double effet de la mobilisation et de l'essor démographique, ces élus finiront par contrebalancer le pouvoir de l'EPA au début des années 1980.



Le Parc de Neauphle, avril 1975. (Source : Archives de l'agglomération de la Vallée de la Seine.)

Masque du carnaval des Ténébres





Technocentre Renault

La Ruche

Etang de Villaroy - Guyancourt



1983-2002

LE RETOUR À LA VILLE

Suite à la promulgation de la loi Rocard en 1983, la période qui suit voit la Ville Nouvelle réduite à **sept communes** et la mise en place en 1984 du Syndicat d'Agglomération Nouvelle. Désormais, les communes gèrent les équipements situés sur leur sol hormis ceux à vocation communautaire, du ressort de la structure intercommunale. Quant au pouvoir de décision, il est partagé entre élus et aménageurs.

Les années 1980 mettent en valeur les **gestes architecturaux**. Pour les bâtiments d'entreprises, les équipements ou les logements, la recherche esthétique vise à soigner **l'image de la ville**. Par ailleurs, on assiste à un retour en force de la maison individuelle qui représente un tiers des 20 000 logements construits entre 1982 et 1999. Ainsi, une **marée pavillonnaire** couvre le secteur des *Trois Villages*.



C'est également l'époque où, sous l'effet de la crise, l'État se désengage et où les promoteurs privés intensifient leurs interventions. Du point de vue de l'urbanisme, on tend nettement vers un retour à la **ville traditionnelle**. On redécouvre les places, les rues, les fronts bâtis, la mixité des circulations.

Après l'aménagement du **quartier Saint-Quentin** à Montigny, inauguré en 1987, la Ville Nouvelle entre en phase d'achèvement. Villaroy à Guyancourt et La Clef-de-Saint-Pierre à Élancourt constituent les derniers gros chantiers. **L'installation de sociétés de pointe et de grands sièges d'entreprises** qui, à leur tour, en attirent d'autres, consolide l'image dynamique de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Le quartier de Villaroy à Guyancourt est organisé autour d'un axe central de développement vers le Parc des Loges à Villiers-le-Bel.